



# Le Pass'Partout

<http://ville-sous-anjou.fr/>

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLE SOUS ANJOU  
N°15 - MARS 2016**

# Sommaire

**ÉDITORIAL** .....p. 3

## LA VIE COMMUNALE

Photos événements .....p. 4  
Informations municipales .....p. 5 à 7  
Repas de quartiers .....p. 8  
Bibliothèque municipale .....p. 9

## LA VIE PRATIQUE

Notre vie quotidienne .....p. 10  
Adresses et numéros utiles .....p. 11 et 12  
Documents administratifs .....p. 13 et 14

## LA VIE SCOLAIRE

La vie de l'école .....p. 15  
Le Sou des écoles .....p. 16

## HISTOIRE LOCALE

Livre de l'abbé Lanfrey .....p. 17

**NATURE ET ENVIRONNEMENT** .....p. 18

## LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes .....p. 19  
Les associations - carterie .....p. 20  
Yoga .....p. 21  
Club photo / Gym .....p. 22  
BFT / Club canin .....p. 23  
F. N. A. C. A. / Club de l'amitié .....p. 24  
A. C. C. A. ....p. 25

## LA VIE INTERCOMMUNALE

Le Centre Social Intercommunal .....p. 26 et 27  
Chorale .....p. 28  
Les Arpelauds .....p. 29  
Tennis Club de la Sanne .....p. 30  
La Sanne Foot .....p. 31  
Le S. A. S. S. ....p. 32  
L'actu de la C. C. P. R. ....p. 33 et 34  
Le Syndicat mixte des eaux Dolon-Varèze .....p. 34

**LA VIE PAROISSIALE** .....p. 35

### Directeur de publication :

Luc SATRE

### Commission de rédaction / communication:

Julien ANDRES, Eliane KHELIFI, Cécile QUENTEL,  
Josiane PELLAT et Sandrine SERVONNAT.

### Contact

Josiane PELLAT (Adjointe à la communication)

### Crédit photos :

Les pages de couverture :

Manon.P ; Club photo de Ville sous Anjou.  
et Marius Jouffrey, Mairie, Centre Social « Les 4 vents »,  
Frédérique Decourt, Renaud Vezin, La Sanne Tennis,  
La Sanne Foot.

### Remerciements

A toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué  
à l'élaboration de ce bulletin, aux annonceurs.

### Conception-Impression

Imprimerie DUPUIS Salaise sur Sanne

**MARLYSE**  
**CHAUSSURES**

Mephisto - Marco  
Myma - Mam'zelle  
Karston  
France Mode...

...toujours à la pointe de la mode

04 74 86 31 17  
77, Rue de la République - 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

**TRAVAUX AGRICOLES**  
**FRETON Bernard**  
47 Route des Combes  
38150 Ville sous Anjou

Tél. : 09 67 45 87 24  
Portable : 06 82 71 02 97

## AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

Nous vous invitons à nous proposer des photos  
que vous aurez réalisées courant 2016  
sur la commune, pour les pages de couverture  
et les illustrations du bulletin 2017.

Paysages en toutes saisons, lieux insolites,  
événements particuliers... bonne chasse aux images !

## Le mot du Maire

### CHERS TERREBASSAIRES,

L'année 2015 restera marquée par des assassinats ignobles perpétrés par des fanatiques irresponsables qui cherchent à déstabiliser notre société et combattre ses valeurs.

Sachons rester sereins pour analyser ces événements, identifier leurs auteurs. Il faut être attentif à ne pas se laisser envahir par l'émotion et ne pas se laisser aller à des réponses simplistes proposées par ceux qui en fait, ne défendent que leur propre intérêt.

Malgré ces événements, Ville Sous Anjou, fort de ses 1203 habitants a continué à faire preuve de dynamisme, notamment au travers de ses associations. Vous pourrez le découvrir en feuilletant les pages de cette quinzième édition du Pass' Partout. A noter les actions des bénévoles de la bibliothèque pour les enfants de l'école, du Sou des écoles, de la commission « Mémoire et Patrimoine » qui a permis la réédition des bulletins de l'abbé Lanfrey, chronique retraçant la vie de notre village au début du XX<sup>ème</sup> siècle, œuvre d'un intérêt multiple. Soulignons également la décision des nos jeunes de renouer avec la tradition des conscrits.

Au cours de cette année, la municipalité a consolidé ses finances pour pouvoir envisager de nouveaux investissements dans le futur.

Le personnel communal compte deux nouveaux agents, Pauline Berger et Sébastien Valla, en remplacement respectif de Amély Guyonnet et de Patrick Morel.

En 2016, les travaux d'amélioration des performances énergétiques de la salle Emile Romanet seront réalisés, la réalisation du Plu sera effective, le défibrillateur situé à l'entrée de la mairie sera opérationnel et la commune s'engagera dans une démarche écologique « zéro phyto». Pour cela, nous allons renouveler certains de nos équipements « espaces verts ».

Dans le cadre de la transition énergétique, nous avons sollicité le SEDI ( syndicat des énergies de l'Isère) pour la réalisation d'un diagnostic de la totalité de l'éclairage public de la commune et pour bénéficier des conseils d'un CEP ( Conseiller en Energie , Partagé) afin de maîtriser notre consommation énergétique.

Un des temps forts de cette année sera le 12 juin « Terrebasse en fête », événement organisé par le Comité des Fêtes qui marquera ses 40 ans d'existence, en collaboration avec différentes associations et des habitants. L'idée est de faire revivre le village comme au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais c'est également l'occasion de retrouver l'âme de Ville Sous Anjou, de se rassembler entre habitants de différents quartiers qui sont parfois éloignés, problématique de notre commune.

A l'aube de ce printemps, restons confiants en l'avenir de notre village et soyons en les acteurs. Notre participation n'est peut-être qu'une goutte d'eau mais elle est nécessaire.

*Luc SATRE, Maire*



**RÉSIDENCE SENIORS**



- T1 ou T2 meublés dans un cadre verdoyant
- Hébergement temporaire ou longue durée
- Animations
- Fourniture du linge
- Prise en charge du ménage

**VILLE-SOUS-ANJOU**  
Tél. pour renseignements  
**04 74 48 35 30**  
[www.champerin.fr](http://www.champerin.fr)

# La vie communale

## Quelques événements...



Inauguration mosaïque de l'école



Marché du samedi matin



La BFT au 14 juillet



Des membres fondateurs de la BFT mis à l'honneur



Journée humanitaire

# La vie communale

## Informations municipales

### A L'ÉCOLE



TAP « Raconte moi une histoire »

La réforme des rythmes scolaires est bien installée à l'école de Terrebasse, chacun a su s'adapter. La commune propose des Temps d'Activité Périscolaires (TAP) variés et adaptés selon l'âge des enfants mais la fréquentation n'est pas au rendez-vous. Par exemple entre les vacances de Toussaint et de Noël 2015, aucun atelier n'a eu lieu par manque de participants alors que dans le même temps la fréquentation de la garderie du soir augmentait, pourtant le tarif garderie et TAP est le même.

Rappelons que la garderie périscolaire du matin et du soir est prise en charge financièrement à environ 55% par la commune, 23% par les familles et 22% par la CAF. Le temps de garderie de la pause méridienne, le service de cantine et l'accompagnement dans le bus scolaire sont financés à 100% par la commune. Pour l'année scolaire 2014/2015, la participation des familles et de la CAF a couvert 30% du montant des charges des TAP.



TAP « Initiation skate »

### LOGICIEL D'INSCRIPTIONS AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

Pendant l'année scolaire 2014/2015, la commune s'était rapprochée d'un fournisseur pour mettre en place un logiciel d'inscriptions aux temps périscolaires, celui-ci ne pouvant pas répondre à toutes nos attentes, nous avons dû renoncer. Depuis juillet 2015, nous avons choisi le logiciel

« E.enfance » de Berger Levraut. Ce fournisseur n'ayant pas tenu ses engagements quant à sa date de mise en service, nous en sommes encore à la phase de formation des personnels concernés par la gestion des inscriptions et de la facturation. Nous espérons entrer dans un processus d'expérimentation après les vacances de Pâques.

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons recruté cette année deux personnes. En effet, Patrick MOREL ayant fait valoir ses droits à la retraite fin 2014, un nouvel agent polyvalent a été recruté au printemps 2015, pour lui succéder. Il s'agit de Sébastien VALLA de Ville sous Anjou.



En septembre, Pauline PERGER a également été recrutée pour remplacer Amély GUYONNET à la garderie périscolaire, afin de compléter le temps partiel de Christine GARCIA.

# La vie communale

## Informations municipales

### LES TRAVAUX

Ces deux dernières années, nous avons réalisé d'importants investissements (extension de la mairie, aménagement de la place) sans avoir recours à l'emprunt. Nous avons donc décidé de différer nos prochains investissements, afin de reconstituer nos fonds propres pour de futures réalisations.

Dans les semaines qui viennent, les travaux d'amélioration thermiques de la salle Emile Romanet et de la salle de Terrebasse vont débuter par le changement des menuiseries.

Nous sommes également en réflexion pour changer notre tracteur, avec des équipements complémentaires, mieux adaptés aux nouvelles tâches qui seront à réaliser.

En effet nous allons nous engager dans une politique zéro phyto, entraînant l'abandon de l'emploi de produits chimiques afin de préserver notre environnement. Le fauchage des espaces verts sera également raisonné. On réalise des économies, tout en protégeant la faune et la flore. Après la réalisation d'un audit énergétique global en 2014, qui nous a permis de mieux connaître nos consommations d'énergie, le diagnostic de notre éclairage public est programmé.

Nous avons également sollicité les services d'un conseiller en énergie partagée, afin de nous accompagner dans notre programme d'économies d'énergie. Toutes ces missions ont été confiées au SEDI (syndicat des énergies du département de l'Isère).

### LE RECENSEMENT 2015

En début d'année 2015 a eu lieu le recensement sur la commune. Les agents recenseurs ont été bien accueillis par la population, la proposition du recensement en ligne a

eu l'adhésion de 25% des foyers. La commune compte 548 logements, 513 en résidences principales, 23 logements vacants et 12 en résidences secondaires. La population communale recensée est de 1203 habitants

### ACTIVITÉS

• **Défibrillateur** : La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), il a été installé contre le mur, à l'entrée de la mairie. A proximité de la salle polyvalente, de l'école, de la Résidence Services, cet appareil peut être salutaire en cas de malaise cardiaque, en attendant les services de secours. Nous proposerons prochainement une démonstration de son utilisation, en particulier au personnel communal, aux enseignants, aux responsables d'associations. Cependant, aucune formation n'est nécessaire, l'appareil guide l'utilisateur dans toutes les étapes de sa manipulation.

• **Marché du samedi matin** : La Mairie a accueilli favorablement la demande d'habitants du village quant à l'installation d'un vendeur ambulant la samedi matin de 10h à 12h sur la place de la Mairie. Dans le même temps la Mairie a été sollicitée pour un commerce ambulant de vente de pizzas, l'autorisation d'installation a été donnée pour le dimanche soir, sur la place de la Mairie. La municipalité se réjouit de ces démarches et espère que ces commerces ambulants permettront de faire revivre le centre village, car depuis la fermeture de l'épicerie en juin dernier, la Commune n'a plus de commerce de proximité.

### RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La révision de notre PLU (plan local d'urbanisme), qui nous est imposée, fait actuellement l'objet d'un appel d'offres, permettant de choisir le cabinet qui nous accompagnera. Elle rentrera dans sa phase

opérationnelle dans les semaines à venir pour une période d'étude de 2 ans.

Nous vous tiendrons informés (site internet : <http://ville-sous-anjou.fr>, Intervillages, la lettre Info de Ville sous Anjou, et au moins une réunion publique) de l'avancé de celle-ci. Il n'y aura pas d'information personnalisée.

### LES FINANCES COMMUNALES - ANNÉE 2015

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2015, les taux d'imposition 2015 ont été votés. Pour compenser en partie, les pertes de recettes (baisse des dotations de l'État et de la C.C.P.R), le Conseil Municipal a voté une augmentation uniquement de la taxe d'habitation. Les autres taux demeurent inchangés.

**Les taux appliqués sont maintenant les suivants :**

- Taxe d'habitation : **10,50%** (au lieu de 10,13%)

- Taxe foncière bâti : **10,32%** (inchangée)

- Taxe foncière non bâti : **46,89%** (inchangée)

Nous vous présentons le bilan des finances communales en fonctionnement et en investissement sur l'année 2015. La section fonctionnement présente un solde positif de plus de 100 000€, la section investissement est aussi positive de 75 000€ malgré la baisse des subventions mais nous n'avons pas réalisé d'investissements en 2015.

# La vie communale

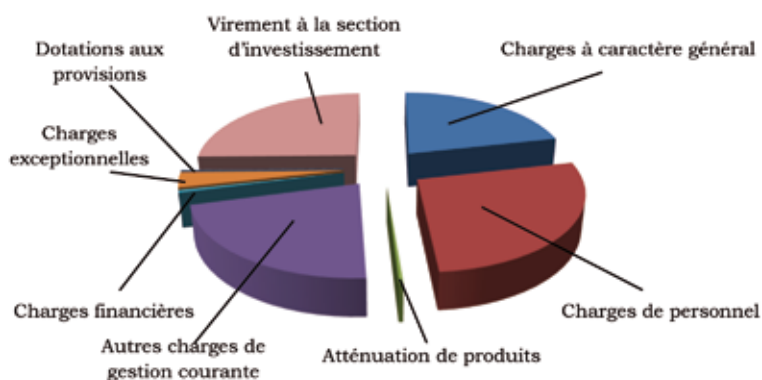
## Informations municipales

### LES FINANCES COMMUNALES - ANNÉE 2015

#### FONCTIONNEMENT

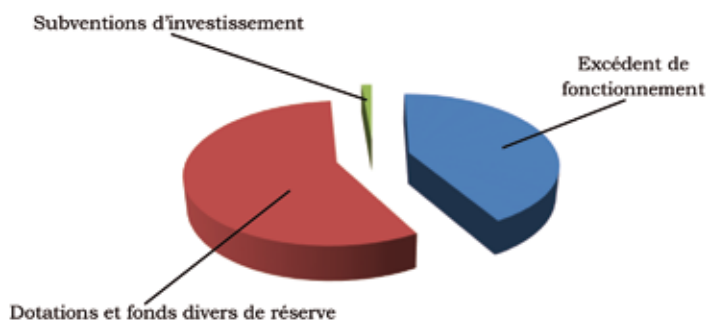


Recettes	
Excédent antérieur reporté	139 855,00 €
Produits des services	22 603,71 €
Impôts et taxes	543 591,00 €
Dotations et participations	152 443,53 €
Autres produits de gestion courante	29 676,54 €
Reprise sur amortissement et provision	12 100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>900 269,78 €</b>

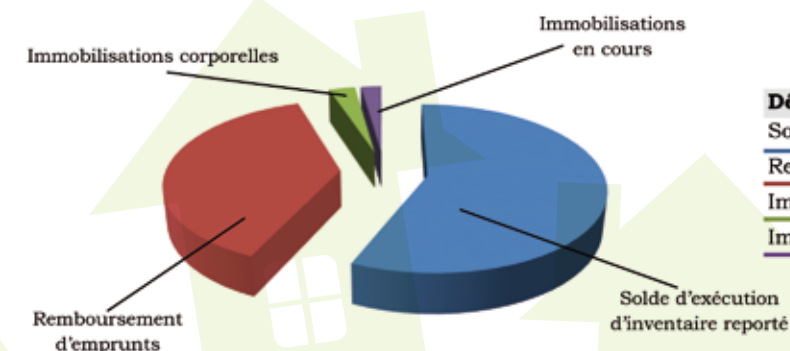


Dépenses	
Charges à caractère général	169 871,86 €
Charges de personnel	215 904,01 €
Atténuation de produits	2 822,00 €
Autres charges de gestion courante	172 612,35 €
Charges financières	4 350,25 €
Charges exceptionnelles	25 229,76 €
Dotations aux provisions	651,00 €
Virement à la section d'investissement	200 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>791 941,23 €</b>

#### INVESTISSEMENT



Recettes	
Excédent de fonctionnement	200 500,00 €
Dotations et fonds divers de réserve	272 226,17 €
Subvention d'investissement	6 301,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>479 027,17 €</b>



Dépenses	
Solde d'exécution d'inventaire reporté	228 910,00 €
Remboursement d'emprunts	154 616,73 €
Immobilisations corporelles	11 542,32 €
Immobilisations en cours	9 097,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>404 166,73 €</b>

#### BILAN DES CRÉDITS EN COURS :

**Ecole :** Capital restant dû au 1er janvier 2016 : 916 900 € - Annuités de 100 500 €/an jusqu'en 2025 - Actuellement au taux moyen de 0.15 %

**Terrain :** Capital restant dû au 1er janvier 2016 : 48 000 € - Annuités de 48 000 €/an jusqu'en 2016 - A un taux de 3,70 %

**Tracteur + équipements :** Capital restant dû au 1er janvier 2016 : 11 500 € - Annuités de 11 500 €/an jusqu'en 2016 - A un taux de 0 %

# La vie communale

## Les repas de quartiers



Les Baudes - Les Sablières



Les Aires



Grange-Neuve



La Sanne - Poncin



Rue E. Romanet



Le Pilon



Les Eynauds



Lampon - La Madonne



# La vie communale

## Bibliothèque municipale



Le 21 et 22 novembre 2015, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé leur 18ème expo-vente de livres neufs sélectionnés par la librairie La Hulotte d'Annonay. Un grand choix était proposé permettant aux nombreux visiteurs de réaliser des achats pour Noël. Cette année, l'expo-vente aura lieu les 19 et 20 novembre.

En soirée du samedi 21, Anne-Marie Mabilon et Serge Valérie ont présenté à un public intéressé, le recueil «La Paroisse de Ville sous Anjou», composé de feuillets écrits par l'Abbé Lanfrey de 1905 à 1912, véritable chronique historique qui dépasse le cadre historique local.



Une classe visite l'exposition sur le chocolat

Cette année va voir la mise en réseau de la bibliothèque de Ville sous Anjou avec la médiathèque de St Maurice l'Exil, qui deviendra Médiathèque Tête de Réseau pour les bibliothèques qui souhaitent adhérer au projet. Ceci

permettra aux lecteurs adhérents à la bibliothèque d'avoir accès avec la même carte à toutes les bibliothèques du Réseau.

Le bibliobus est passé le 15 décembre dernier, permettant de renouveler 500 ouvrages, également des achats ont été réalisés et d'autres seront à venir avec le bénéfice réalisé lors de l'expo-vente.

Nous vous invitons à venir pousser les portes de la bibliothèque où différentes expositions sont présentées tout au long de l'année, le meilleur accueil vous sera réservé. Le tarif reste inchangé à 10 € par an et par famille avant qu'un tarif uniforme à toutes les bibliothèques soit défini courant 2016.



**Les jours et heures d'ouverture sont :**

- lundi de 15 h à 16 h 30
- mercredi de 10 h à 12 h et 16 h 30 à 17 h 30
- samedi de 10 h à 11 h 30.

**A noter : Vendredi 22 avril en soirée** à la salle d'exposition de la bibliothèque, le groupe patois « Lu Z'Arpelauds » animera une conférence sur la découverte de la langue régionale.

*Catherine FOMBONNE et son équipe de bénévoles*

# La vie pratique

## Notre vie quotidienne



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 les services des TPR ( Transports du Pays Roussillonnais) ont évolué. Le réseau se compose de trois services distincts : une ligne régulière d'agglomération, trois zones de transport à la demande (TAD) et un service aux personnes à mobilité réduite (TAD Access').

Ville sous Anjou se situe dans une zone de **Transport A la Demande (TAD)**, c'est la zone **TAD centre C**. Sur notre commune il y a 7 points d'arrêts : **Place de la Mairie, Poncin, Grange Neuve, Cimetière de Ville, Le Lac, Les Eynauds, Champérin**. Le TAD fonctionne du lundi au samedi uniquement sur réservation. Pour les horaires contactez :

**INFOS TPR 04 74 29 31 28** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

**Pour les réservations TAD ou TAD Access' : 0 800 00 17 79** tous les jours de 7h à 19h.

**Toutes les infos sur [www.bustpr.fr](http://www.bustpr.fr)**



### **Pour être prêt le 5 avril 2016**

- Vérifier son équipement de réception TV : si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer, un adaptateur suffit ! (25/30€).
- Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes. Pour en savoir plus sur le passage à la TNT HD, Appelez le **09070 818 818** ( prix d'un appel local) ou allez sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

### **ANIMAUX EN DIVAGATION**

Le Maire informe que suite à plusieurs plaintes reçues en mairie concernant des animaux divagants, des dispositions seront mises en œuvre pour appliquer les articles L211-22 et L211-23 du Code Rural. Ces articles prévoient entre autre, que « Les propriétaires, locataires, fermiers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière. »

### **AIDER LA VIE !**

Devenez donneur de sang, de plaquettes ou de plasma.

Vous aiderez ainsi des milliers de malades qui ont besoin de sang tous les ans.

**Établissement Français du Sang  
Rhône-Alpes  
Site de Lyon  
1-3 Rue du Vercors  
69364 LYON CEDEX**

#### **Prochaines collectes au Sémaphore à Roussillon :**

**Les mardis 23 février, 24 mai, 30 août  
et 22 novembre 2016  
9h45-12h15 et 14h45-19h15**

### **NUISANCES SONORES - HORAIRES A RESPECTER**

**Article 4 de l'arrêté préfectoral :** Toutes précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant d'activités ou de comportement non adaptés aux locaux. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

# La vie pratique

## Adresses et numéros utiles

### **SERVICES DE SECOURS - URGENCES**

- **Pompiers** : ☎ **Appeler le 18**
- **Urgence médicale** : ☎ **Appeler le 15** (112 pour les portables)
- **Brigade de Gendarmerie** (19 rue Fernand Léger, 38550 Rousillon) : ☎ **04 74 86 20 17**
- **Conseil médical pour l'Isère** (de 18h à 8h) : ☎ **0 810 15 33 33**
- **Centre anti-poison (Lyon)** : ☎ **04 72 11 69 11**
- **Violences conjugales** : ☎ **Appeler le 39 19**
- **Allo enfance maltraitée** : ☎ **Appeler le 119**
- **Drogue-Alcool-Tabac-Infos service** : ☎ **0 800 23 13 13**

### **MAIRIE**

☎ **04 74 84 04 55**  
Fax. **04 74 84 11 81**  
[mairie2.vsa@wanadoo.fr](mailto:mairie2.vsa@wanadoo.fr)

#### **Horaires d'ouverture au public :**

Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 00  
Samedi de 10h00 à 12h 00

#### **Horaires de présence du Maire en mairie :**

Contactez le secrétariat de mairie

#### **Centre Communal d'Action Sociale :**

Adjointe en charge: M<sup>me</sup> Josiane PELLAT  
Contactez le secrétariat de mairie

### **LOCATION DE SALLES COMMUNALES**

Téléphoner en mairie pour la réservation Tarifs 2016 :  
Habitants de la commune : Salle de Terrebase 110€-Salle E.Romanet 300€  
Extérieurs à la commune :Salle de Terrebase 220€-Salle E.Romanet 700€

### **MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL**

Maurice ROSTAING ☎ **04 74 84 05 82**  
Tables, bancs, vaisselle du Comité des Fêtes.  
(Exemple : 1 table +2 bancs = 2 €)

### **BIBLIOTHÈQUE**

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi de 15h00 à 16h 30  
Mercredi de 10h 00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30  
Samedi de 10h 00 à 11h 30.

☎ **04 74 58 17 49** Pendant les heures de permanences

### **ENSEIGNEMENT**

#### **ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE**

Directrice : M<sup>me</sup> Audrey MANIN  
☎ **04 74 84 04 67**

#### **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

##### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
De 7h15 à 8h15 et de 15h15 à 17h45 (17h15 le vendredi)

☎ **04 74 84 04 67**

#### **COLLÈGE DU SECTEUR**

Collège de Salaise sur Sanne  
Principal Monsieur Alain BENAVENTE  
☎ **04 74 29 79 01**

### **SERVICES LOCAUX**

#### **COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES**

Collecte le lundi matin (conteneur jaune en semaine impaire)  
Collecte le jeudi ou vendredi matin suivant le quartier (conteneur vert)  
**Pour tous renseignements concernant la collecte ou les conteneurs contacter la CCPR Service environnement :**  
☎ **04 74 29 31 15**

#### **DÉCHETTERIE**

Ville sous Anjou - rue de Grange Neuve  
CCPR : ☎ **04 74 29 31 15**

##### **Horaires d'ouverture :**

du 1<sup>er</sup> Novembre au 28 février

- lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre
- lundi, mercredi, vendredi de 15h à 19 h
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Récupération des déchets de soin à la déchetterie de Saint Clair du Rhône. Toutes les déchetteries de la CCPR sont également accessibles aux habitants de Ville sous Anjou**  
**Renseignements : ☎ 04 74 29 31 15**

#### **ÉLECTRICITÉ**

EDF-GDF Dépannage : ☎ **08 10 76 17 73**  
EDF-GDF Accueil clientèle ménage : ☎ **08 10 65 96 67**  
EDF-GDF Accueil clientèle professionnelle : ☎ **08 10 87 22 76**

#### **EAU**

- \* Si vous réglez à la **SDEI**
- Pour tous travaux ou toute intervention d'urgence :  
☎ **0 810 396 396.**
- Pour tout renseignement au Syndicat Gerbey Bourrassonnes (Président : Louis MONET) : Mairie d'Auberives-sur-Varèze  
☎ **04 74 84 90 13.**
- \* Si vous réglez au SYNDICAT DOLON-VAREZE :  
☎ **04 74 79 50 12.**

#### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

Maison de l'eau Syndicat Dolon-Varèze : ☎ **04 74 79 50 12.**

#### **SPMR :**

Servitudes ou informations Pipeline : ☎ **04 74 31 42 00**  
(VILLETTE de VIENNE)

#### **TÉLÉALARME**

Pour tous ceux qui dépendent de la communauté d'agglomération du pays Viennois (54 Avenue Berthelot, Vienne) :  
☎ **04 74 78 41 90.**  
Pour ceux qui ont choisi la télé-assistance HomVeil :  
☎ **0 810 11 53 06** (N° Azur)

**RIVES DE LA SANNE** : Bassin hydraulique de la Sanne : Mairie de S<sup>t</sup> Romain de Surieu : ☎ **04 74 79 42 60** fax : **04 74 79 44 73**

#### **PAROISSE**

☎ **04 74 86 29 57** Le Péage de Roussillon  
Père Jean Claude Lefèbvre

#### **Maison du Pays Roussillonnais / office de tourisme**

Château de Roussillon - Place de l'Edit - ☎ **04 74 86 72 07**  
[www.tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr)

# la vie pratique

## Adresses et numéros utiles

### **SANTÉ - SOCIAL - LOGEMENT - EMPLOI**

#### **CABINET DE SOINS INFIRMIÈRES D.E.**

(I. Verrat, C. Fombonne, I. Béal, L. Vincendon) :

☎ **04 74 84 46 08** ou **06 80 32 35 04**

*Permanence Rue Emile Romanet :*

*les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 8h15.*

#### **CLINIQUE ST CHARLES**

Rue Fernand Léger - 38150 ROUSSILLON - ☎ **04 74 29 28 28**

#### **HOPITAL DE VIENNE : ☎ 04 74 31 33 33**

#### **SERVICES DE GARDE**

Pharmacie : ☎ **04 74 86 13 13**

Médecin : ☎ **04 74 86 45 45**

#### **SÉCURITÉ SOCIALE**

Rue Ambroise Croizat - 38 150 ROUSSILLON - ☎ **04 74 11 10 76**

#### **A.D.P.A.H. - (Aide à Domicile aux Personnes Agées ou Handicapées)**

M<sup>me</sup> THOMANN - 5 Rue Bel Stendhal 38150 Roussillon

☎ **04 74 86 55 82**

#### **CENTRE SOCIAL « Les 4 vents » à St Romain de Surieu :**

☎ **04 74 84 43 92**

#### **CAF - Caisse d'allocations familiales de Vienne**

☎ **08 20 25 38 20**

#### **CONCILIATEUR MEDIATEUR DE JUSTICE**

M<sup>r</sup> Georges DESGRANGES pour le canton de Roussillon.

Il reçoit gratuitement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de 9h à 12h en mairie de Roussillon, pour résoudre à l'amiable vos litiges privés.

#### **JUSTICE**

Tribunal de Grande Instance, Place Charles de Gaulle BP115

38200 Vienne ☎ **04 74 78 81 81**

Tribunal d'Instance, 27, rue de Bourgogne 38200 Vienne

☎ **04 74 78 83 83**

#### **MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE**

M<sup>me</sup> DUMOULIN Permanence à la Mairie du Péage-de-Roussillon les 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois de 9h à 12h

☎ **04 74 86 23 94**

#### **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

21 bis avenue J. Jaurès 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 55 62**

#### **TRAIT D'UNION SUD (médiation familiale)**

13 rue de la Gare 38550 Le Péage de Roussillon - ☎ **04 74 29 99 92**

57 bis avenue du Général Leclerc 38200 Vienne - ☎ **04 74 85 02 95**

[www.trait-dunion-famille.fr](http://www.trait-dunion-famille.fr)

#### **SERVICE ÉCOUTE FAMILLE : ☎ 04 76 43 34 25**

#### **LA MAISON DES ADOLESCENTS :**

- Un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes et leurs familles.

81, avenue du Général Leclerc à Vienne - ☎ **04 74 53 89 21**

- Antenne Roussillonnaise : 13 rue de la Gare -Le Péage de Roussillon - ☎ **04 74 53 89 21**

#### **CENTRE MEDICO-SOCIAL - ASSISTANTE SOCIALE**

Familles avec enfants, personnes isolées, jeunes, couples sans enfants à charge : M<sup>me</sup> CHENEVIER

68 avenue de Bel Air bât.3 - 38150 Roussillon - ☎ **04 74 11 20 50**

#### **MAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL : TERRITOIRE ISÈRE**

##### **RHODANIENNE Service Autonomie**

3 Quai Frédéric Mistral BP 222 - 38217 Vienne - ☎ **04 74 87 93 30**

**A.PRE.SS** : Accès aux droits et aides aux victimes d'un acte de délinquance - ☎ **04.74.53.58.13**

Permanences en mairie de Roussillon 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois

#### **PREVenIR : Prévention en Isère Rhodanienne**, association de

prévention spécialisée ( éduquer-promouvoir-prévenir-protéger)

32 rue de la République 38550 Le Péage de Roussillon

☎ **04 74 86 34 64** / Educateurs : 06 23 47 63 79 ou 06 23 47 64 09

[paysrous@prev-ir.fr](mailto:paysrous@prev-ir.fr)

#### **RÉSIDENCE SERVICES CHAMPERIN**

5, route des Combes 38150 Ville sous Anjou

☎ **04 74 48 35 30**

#### **ADIL - Association Départementale d'Information sur le Logement**

Permanence dans les locaux de la CCPR le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

Rue du 19 mars 1962 - St Maurice l'Exil

Renseignements : ☎ **04 76 93 92 61**

#### **H&D- Habitat et Développement**

Permanence conseils sur l'amélioration de l'habitat dans les locaux de la CCPR les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h rue du 19 mars 1962 - St Maurice l'Exil .

Renseignements : ☎ **06 81 65 50 78** du lundi au vendredi

#### **UMIJ - Union Mutualiste pour l'habitat et l'insertion des jeunes**

M<sup>me</sup> EVIEUX - Les Ayencins 1, allée 6 - 38550 Péage de Roussillon

☎ **04 74 86 54 96**

#### **ADOMA Logements sociaux ☎ 04 74 86 20 90**

##### **CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile**

☎ **04 74 86 18 42**

Résidence Le Limousin, 17 rue du Limousin - 38550 Le Péage de Roussillon

#### **ADVIVO - LOGEMENTS SOCIAUX**

1 Square de la Résistance BP 114 38209 Vienne Cedex

☎ **04 74 78 39 00** - Mail : [accueil@advivo.fr](mailto:accueil@advivo.fr)

#### **POLE EMPLOI**

8 rue Anatole France 38150 Roussillon : ☎ **3949** ou fax : **04 74 29 58 17**

**ANIMATEUR LOCAL INSERTION** (accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA)

3 rue Anatole France 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 63 75**

#### **MISSION LOCALE**

MIJIR - Mission intercommunale Jeunes Isère Rhodanienne

☎ **04 74 86 48 61**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS**  
Rue du 19 Mars 1962 – BP 470 – 38 554 St Maurice l'Exil  
Tél. 04.74.29.31.00 – Fax 04.74.29.31.09 – [www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)

**DECHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES** : les collectes et les distributions de conteneurs sont organisées par la CCPR. Des ambassadeurs du tri sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ces domaines (Tél : 04 74 29 31 15).

## Documents administratifs

### ETAT CIVIL

DOCUMENTS DÉSIRÉS	OÙ S'ADRESSER ?	PRINCIPALES PIÈCES A FOURNIR
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille, carte d'identité, certificat d'accouchement. Dans les 3 jours qui suivent la naissance.
<b>Extrait d'acte de naissance de français nés à l'étranger</b>	Ministère des Affaires Étrangères. Service central de l'État Civil BP 1056 – 44035 Nantes cedex. Ou par internet : <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a>	Date et lieu de naissance, noms et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Les citoyens français nés à l'étranger sont directement redirigés vers le service central d'état civil du ministère des Affaires étrangères, qui gère les copies intégrales d'actes d'état civil à l'étranger pour des personnes de nationalité française. Les demandes sont acheminées aux communes concernées, celles-ci pouvant être alertées par courriel.
<b>Copie intégrale d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance  ou par internet : <a href="http://www.acte-etat.civil.fr">www.acte-etat.civil.fr</a>	Indiquer nom, prénoms et date de naissance de l'intéressé + noms et prénoms des parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. Les citoyens nés dans une commune française peuvent déposer une demande. Lorsque leur commune de naissance dispose d'un service de demande de copie intégrale d'actes par Internet, l'internaute est redirigé vers le site Internet de celle-ci. Quelque soit le mode de transmission, les Français recevront leur copie intégrale d'acte de naissance quelques jours plus tard par courrier. Gratuit et sécurisé.
<b>Reconnaissance (d'un enfant naturel)</b>	Mairie	Carte d'identité des déclarants, justificatif de domicile. Avant ou après la naissance.
<b>Copie intégrale d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de mariage de la personne concernée + noms et prénoms de ses parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
<b>Certificat de vie commune ou de concubinage</b>	Mairie du domicile	Fournir une pièce d'identité pour chaque personne et des justificatifs de domicile. Gratuit mais pas obligation pour les maires de délivrer ce certificat d'où il convient de se renseigner auprès de votre mairie.
<b>Attestation d'engagement dans les liens du PACS</b>	Greffe du Tribunal d'Instance de votre lieu de naissance ou de domicile.	Attestation remise lors de l'enregistrement du pacte civil de solidarité mais possibilité d'en demander d'autres exemplaires.
<b>Livret de famille</b>	Mairie du domicile	En cas de séparation de corps ou divorce, un autre livret pourra être remis à celui qui en est dépourvu.
<b>Copie jugement de divorce</b>	Avocat ou Tribunal qui a prononcé le divorce	
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès. Dans les 24h. qui suivent le décès.
<b>Copie intégrale d'acte de décès</b>	Mairie où a été dressé l'acte ou Mairie du dernier domicile du défunt.	Indiquer les nom et prénoms du défunt et la date du décès. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
<b>Certificat d'hérédité</b>	Notaire	Livret de famille de la personne décédée, profession et adresse des héritiers.

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014, LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DÉLIVRÉE À UNE PERSONNE MAJEURE EST VALABLE 15 ANS, DE MÊME CELLES QUI ONT ÉTÉ DÉLIVRÉES À PARTIR DU 2 JANVIER 2004 À DES PERSONNES MAJEURES, SONT VALABLES 15 ANS QUELLE QUE SOIT LA DATE DE VALIDITÉ INSCRITE SUR LA CARTE.**

## RÉGLEMENTATION PUBLIQUE

DOCUMENTS DÉSIRÉS	OÙ S'ADRESSER ?	PRINCIPALES PIÈCES A FOURNIR
<b>Carte nationale d'identité</b>	Mairie du domicile	Se renseigner en mairie
<b>Passeport biométrique</b>	Mairie de Roussillon ou de Vienne sur rendez-vous	Se renseigner en mairie
<b>Certificat de nationalité française</b>	Greffe du Tribunal d'Instance du lieu de votre domicile	Un justificatif d'identité, un justificatif de domicile + des pièces complémentaires qui varient selon votre situation.
<b>Extrait de casier judiciaire (Bulletin n°3)</b>	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau, 44079 Nantes cedex 1 <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Noms et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), date et lieu de naissance, adresse actuelle. Gratuit. Ne pas joindre d'enveloppe ou timbre pour la réponse.
<b>Recensement en vue de l'appel de présentation à la Défense</b>	Mairie de votre domicile	Tout français (garçon ou fille) âgés de 16 ans doit se faire recenser. Fournir une pièce d'identité et le livret de famille.
<b>Carte d'invalidité</b>	Mairie du domicile	Se renseigner en Mairie pour les documents à fournir
<b>Certificat de vie pour étranger résidant en France</b>	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte nationale d'identité.
<b>Titre de séjour pour l'étranger</b>	Sous-Préfecture	Se renseigner en Sous-Préfecture de Vienne pour la constitution du dossier (04 74 53 26 25)
<b>Attestation d'accueil d'étranger</b>	Mairie	Se renseigner en Mairie pour la constitution du dossier
<b>Demande de naturalisation</b>	Préfecture	Prendre RDV avec la Préfecture par téléphone. ☎ : 08 21 80 30 38
<b>Inscription sur les listes électorales</b>	Mairie	Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans
<b>Carte électorale</b>	Mairie	Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Gratuit. Après inscription sur les listes électorales.
<b>Certificat de résidence</b>	Mairie du domicile	Fournir un justificatif de domicile. Gratuit.
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie	La signature à légaliser doit être apposée sur présentation de la carte d'identité, devant un employé municipal.

## AUTRES DEMANDES

<b>Certificat de scolarité</b>	Directeur de l'école	
<b>Certificat de travail</b>	L'employeur	
<b>Certificat de vaccination</b>	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant.
<b>Permis de conduire</b>	Préfecture ou Sous-Préfecture	<b>Permis réussi après examen</b> : dossier à retirer auprès de votre auto-école, de la préfecture ou de la sous-préfecture. Adresser le dossier complet à la préfecture pour l'établissement de votre titre. <b>Duplicata</b> : dossier à retirer en mairie, préfecture ou sous-préfecture. Adresser le dossier complet à la préfecture pour l'établissement et l'envoi du titre. <b>Demande de visite médicale</b> : imprimé à retirer en mairie, préfecture ou sous-préfecture, ainsi que la liste des médecins de ville agréés.
<b>Certificat d'immatriculation (ancienne carte grise)</b>	Préfecture ou Sous-préfecture	<b>Véhicule neuf</b> : soit demande de certificat d'immatriculation CERFA délivrée par le constructeur ou son représentant et une pièce d'identité en cours de validité, soit une demande de certificat d'immatriculation, une pièce d'identité en cours de validité, un certificat de conformité communautaire, une facture établie par le vendeur ou un certificat de cession. <b>Véhicule d'occasion</b> : une demande de certificat d'immatriculation, l'ancienne carte grise, le certificat de cession, le contrôle technique de moins de 6 mois, une pièce d'identité en cours de validité.  Si demande par courrier joindre une enveloppe timbrée (lettre suivie ou recommandée avec liasse).
<b>Certificat de non gage</b>	Préfecture (borne dans hall d'accueil), sous-préfecture ou <a href="http://www.interieur.gouv.fr">www.interieur.gouv.fr</a> « A VOTRE SERVICE » puis « vos démarches ».	Date de première mise en circulation et numéro d'immatriculation du véhicule.
<b>Certificat de propriété</b>	Notaire ou Tribunal d'instance du domicile	
<b>Permis de chasser</b>	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Pour l'examen obligatoire et les tarifs, s'adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs 65 av. Jean Jaurès 38320 EYBENS (tél. 04 76 62 97 78). La FDCI organise la formation et l'examen, l'ONCFS délivre le permis de chasser.

Pour en savoir plus : appeler le 3939 (0,12€/min) ou consulter les sites Internet suivants : [www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr) / [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# La vie scolaire

## La vie de l'école



### L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE

Cette année, l'équipe enseignante qui accompagne les enfants est constituée de M<sup>mes</sup> Robert, Manin, Juillet, Marsango et de M. Girard-Blanc.

M<sup>mes</sup> Garcia, Mourier, Timpano et Servant continuent de participer au bon fonctionnement de l'école.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

Classe de PS-MS-GS	M <sup>me</sup> Diane Juillet (ATSEM :Christine Garcia) > 24 élèves
Classe de GS-CP	M <sup>me</sup> Elodie Marsango & M. Damien Girard-Blanc (les lundis) > 24 élèves
Classe de CE1	M <sup>me</sup> Barbara Robert > 19 élèves
Classe de CE2-CM1-CM2	Mme Audrey Manin & M. Damien Girard-Blanc (les mardis) > 26 élèves

L'école compte donc un total de 93 élèves.

### Les projets :

Cette année, plusieurs projets seront travaillés.

- Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont débuté en novembre un cycle VTT. L'aboutissement de ce travail sera une sortie VTT pour aller visiter le château de Roussillon le vendredi 17 juin 2016.

- Le cycle piscine effectué en septembre et octobre 2015 a permis aux enfants de GS, CP et CE1 de progresser en natation et d'obtenir les niveaux 1 ou 2 des paliers de l'éducation nationale.

- Bientôt, les élèves de maternelle accueilleront des œufs de poule en couveuse. Ils découvriront en classe l'évolution de l'œuf jusqu'à l'éclosion et la sortie du poussin.

Ensuite, en fin d'année scolaire, les enfants iront visiter la ferme d'où provenaient les oeufs.

- Le site internet de l'école est toujours accessible à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/vienne2/>  
Cliquer sur Ecole de Ville sous Anjou.

Audrey MANIN  
Directrice de l'école

# La vie scolaire

## Le Sou des écoles



Fête de Noël

Pour cette nouvelle année 2015/2016 le Sou des écoles de Ville sous Anjou, a eu bien du mal à recruter de nouveaux membres.

Tout d'abord les membres du bureau ont changé suite à la démission de l'ancien bureau lors de l'assemblée générale de septembre, il est composé de Florian Jolivel nouveau président, Delphine Griénay trésorière et Cécile Rousset secrétaire.

Cependant nous avons fini l'année 2015 avec des manifestations très réussies et des parents motivés et présents.

Nous remercions tous ces bénévoles venus avec leur bonne humeur.

Pour cette année 2016 nous avons plusieurs manifestations prévues :

**Le 4 mars 2016 : Le carnaval de l'école avec un concours de déguisement.**

**Le 10 avril 2016 : Notre vide grenier annuel.**

**Le 24 juin 2016 : La fête de l'école.**

Les bénéfices de toutes ces manifestations serviront à financer les différentes sorties scolaires et des spectacles comme celui qui a eu lieu pour la fête de Noël.

**Nous vous attendons pour ces prochaines manifestations !!!!!**

*Le bureau Sou des écoles*



Animation skate à la matinée gourmande de novembre



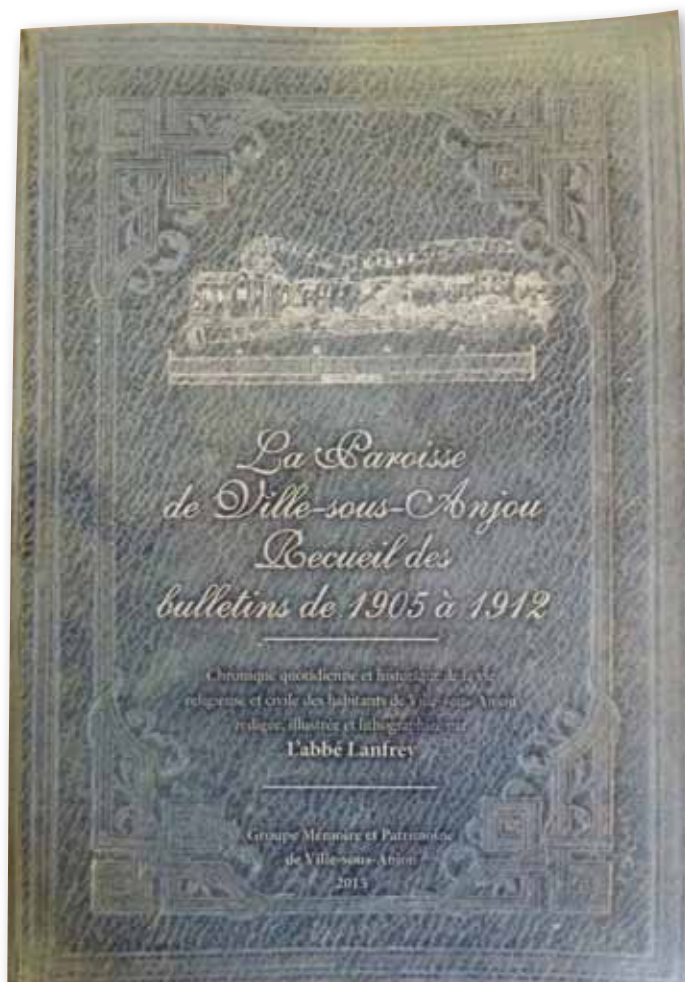
Les médaillés du cross 2015



# Histoire locale

## Livre de l'abbé Lanfrey

**UNE CHRONIQUE VILLAGEOISE  
«LA PAROISSE DE VILLE SOUS ANJOU»  
UN DOCUMENT PRÉCIEUX SUR LA  
VIE EN PAYS ROUSSILLONNAIS**



mémoire, paroisse : pendant les huit années que dura sa publication, son oeuvre qui compte plus de 400 grandes pages calligraphiées, reposera sur ces trois mots. Conscient de l'intérêt de son travail, l'abbé demande à ses lecteurs dès le premier numéro de : «conserver chaque numéro et un jour vos arrière-neveux vous seront très reconnaissants de leur avoir légué la collection complète du premier journal de Ville sous Anjou». Le recto est réservé à l'éditorial et à la semaine religieuse alors que le verso fait une large place à la vie quotidienne, à l'hygiène et à la santé des corps, à l'histoire passée et présente du village, au travail, à l'agriculture, enfin à la vie des habitants sous tous ses aspects. Les lois de 1905 de séparation de l'église et de l'état ainsi que les débats qui secouent le pays à la veille de la guerre qui se prépare donnent à ce document, de plus de 400 pages, un intérêt historique certain qui dépasse largement les frontières de la commune. Les questions que posent à la société d'alors, un monde en plein changement sont toujours d'une criante actualité.

Marius JOUFFREY

La section mémoire et patrimoine du comité des fêtes a réédité le recueil «La paroisse de Ville Sous Anjou» rédigé, illustré et lithographié par l'abbé Lanfrey. De 1905 à 1912, l'Abbé Lanfrey, curé de la paroisse, publia un feuillet tous les 15 jours intitulé «La Paroisse de Ville-sous-Anjou». Le 1er octobre 1905 paraissait le premier numéro dans lequel l'abbé y exposait ses motivations. Son but était d'en appeler à l'histoire et à la mémoire de la paroisse. Histoire,



## L'AMBROISIE DANS NOTRE COMMUNE



L'ambrosie est une plante annuelle aux feuilles couleur vert vif des deux cotés, sans odeur et dont la tige est couverte de poils blancs. Elle sort de terre de

fin avril à juin et **fleurit en août**. La pollinisation dure **d'août à octobre**. L'ambrosie est une plante envahissante et allergène. **Son pollen** (et non la plante) provoque des **troubles allergiques** multiples.

### Il est donc important de lutter contre l'ambrosie !

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, anime un réseau de référents ambrosie, pour lutter contre cette plante, Yves Lafumas (adjoint au maire et agriculteur) est le référent pour Ville sous Anjou.

Fin juillet avant floraison de l'ambrosie, le référent va repérer l'ambrosie sur la commune (lotissement, chemins communaux, privés et parcelles agricoles). Suite au repérage il va prendre contact avec les particuliers, lotisseurs et agriculteurs pour déterminer avec eux ce qui est envisageable et dans quel délai.

Les agriculteurs ont pour rôle d'intervenir après la moisson des céréales juste avant la floraison de l'ambrosie. Cependant un délai de 2 à 3 semaines peut s'écouler entre la récolte des céréales où l'ambrosie est seulement au stade plantule et l'intervention de l'agriculteur où l'ambrosie va commencer sa floraison. Si l'agriculteur choisit d'intervenir tard, juste avant floraison de l'ambrosie, c'est pour éviter de passer plusieurs fois dans sa parcelle et multiplier le nombre de traitements chimiques.

Le problème est différent avec les cultures de tournesol. En effet le tournesol est de la même famille que l'ambrosie ce qui rend la lutte contre l'ambrosie difficile. Les agriculteurs peuvent seulement traiter au semis du tournesol. Les traitements effectués après la levée du tournesol tueraient celui-ci. Cependant les désherbants positionnés au semis du tournesol ne le tuent pas et ils ne sont efficaces que si le sol est humide et qu'une pluie de 10 à 15 mm a lieu dans les 10 jours après le traitement.

## INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Depuis plusieurs années, la région Rhône-Alpes connaît des épisodes de grande ampleur de pollution aux particules fines, liés aux gaz d'échappement, mais aussi aux feux de jardin et de déchets verts.

Cela pose des problèmes sanitaires conséquents. Ainsi en

France, la mauvaise qualité de l'air provoque 42 000 décès par an et une réduction de 5 à 7 mois de l'espérance de vie. Elle est aussi à l'origine de bronchites chroniques, affections respiratoires, voire problèmes de santé plus graves.

La préfecture de l'Isère rappelle que le principe général devient **l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts** (hors activités agricoles et forestières), même dans les communes rurales (arrêté préfectoral n° 2013,322-0020, en date du 18 novembre 2013). Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Selon **Air Rhône-Alpes**, brûler à l'air libre **50 kg** de végétaux verts dégage autant de particules nocives que **trois mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de **6000 kms** parcourus par une voiture diesel récente.

La combustion du bois de chauffage dans des foyers d'anciennes générations (foyer ouvert, insert,...) contribuent également à la mauvaise qualité de l'air. Des campagnes d'encouragement à l'éradication de tels moyens de chauffage sont actuellement en cours.

## JOURNÉE ENVIRONNEMENT



Le samedi 28 mars, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour sillonner et nettoyer le bord des routes et des chemins de la commune.

Certains lieux deviennent des décharges sauvages où s'amoncellent des « déchets de chantiers » ou autres appareils électroménagers, matelas, vélos, laissés par des particuliers ou professionnels peu respectueux de la nature et de l'environnement. Malgré les campagnes d'information, et la présence de plusieurs **déchetteries en accès gratuit**, sur le territoire de la CCPR, les quantités récoltées sont toujours trop importantes.



On retrouve des dépôts sauvages dans la nature ou même devant la déchetterie.

Des **plaintes** ont été déposées en gendarmerie, des **procédures judiciaires** sont en cours.

# La vie associative

## Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Ville sous Anjou créé en 1976 a pour but d'animer et de faire vivre notre commune, d'apporter un soutien à toutes associations ou particuliers dans la réalisation d'un projet festif, culturel ou sportif.



**Expo photo-carterie-peinture sur soie**

### Le Comité des Fêtes encadre 5 sections :

- Animation du village qui se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h salle de Terrebase pour mettre en place les différentes manifestations (ouvert à tout le monde).
- Atelier carterie : les lundis de 18h30 à 20h30 salle de Terrebase.
- Yoga : les mercredis de 18h30 à 20h salle Emile Romanet.
- Volley-ball entraînement tous les lundis soir au gymnase Pierre Quinon à Salaise sur Sanne.
- Mémoire et patrimoine.

### Les principales animations annuelles :

- Le repas des aînés en partenariat avec le CCAS.
- La vente de fleurs pour une association humanitaire.
- Un marché des loisirs créatifs.
- Une exposition photos, carterie et peinture sur soie avec le club photos.
- La fête du 14 juillet avec feu d'artifice.
- Une séance de ciné en plein air.
- Une balade gourmande.
- Un pucier des couturières.
- Une exposition artistique sur les arts de la peinture, sculpture et poterie.
- 4 sorties au théâtre Saint Martin à Vienne

**Et pour les 40 ans du Comités des Fêtes en 2016, une grande fête sur la vie et les loisirs des habitants de Terrebase au début du siècle dernier aura lieu le dimanche 12 juin.**

Le Comité des Fêtes c'est aussi le prêt pour les associations communales et intercommunales, ou la location pour les particuliers, de matériels tels que tables, bancs, vaisselles, cafetière, grilles etc...

Le Comité des Fêtes c'est aussi une équipe à votre écoute, pour cela nous vous invitons tous les premiers mardis du mois à la réunion de préparations des animations.



**Exposition artistique 2015**



**Balade gourmande 2015**

# La vie associative

## Associations Communales

Associations	Président	Section	Responsable	Téléphone	Jours
COMITÉ DES FÊTES	Maurice ROSTAING	Animation du village	Président Maurice ROSTAING	06 11 28 20 66	Salle de Terrebasse Réunion le 1 <sup>er</sup> mardi du mois
		Carterie	Chantal MANDRAND	04 74 84 04 84	Salle de Terrebasse Les lundis de 18h30 à 20h30
		Volley-Ball	Serge DOMAS	06 09 54 56 75	Gymnase Pierre Quinon (Salaise) Les lundis soirs
		Yoga	Régine GENRE	06 19 29 79 58	Salle E. Romanet Les mercredis de 18h30 à 20h Avec Patricia ROYER
		Mémoire et Patrimoine	Olivier RICHARD	04 74 84 05 29	

BIBLIOTHÈQUE	Catherine FOMBONNE	Animation de la bibliothèque		04 74 58 17 49	Lundi de 15h00 à 16h30 Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30, Samedi de 10h à 11h30
EDUCATION CANINE	Serge GERIN Claude ROUSSEAU			06 85 82 36 93 04 74 86 51 69	Samedi de 14h à 18h Dimanche de 9h à 12h
GYM	Hélène DOUDEAU			04 74 84 05 36	Salle E. Romanet Mardi de 18h15 à 19h15 (gym douce), 19h15 à 20h15 (gym tonie)
BATTERIE FANFARE TERREBASSE	Christian CORSAT	Batterie Fanfare		04 74 86 19 33 06 31 46 41 99	Rue Emile Romanet Samedi de 18h à 20h (hiver) de 20h à 22h (été)
A.C.C.A	Jérémy ALCANTARA	Chasse		06.98.36.34.67	
CLUB DE L'AMITIÉ	Marcel MAGNIN	Rencontre des retraités		04 74 29 83 88	Salle de Terrebasse 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis de chaque mois
CLUB PHOTO	Monique JUILLET			04 74 29 67 79	Local Salle E. Romanet Mercredi à 17h30 Réunion le 1 <sup>er</sup> mardi du mois
SOU DES ECOLES	Florian JOLIVEL			06 84 45 34 01	Salle de Terrebasse Lors de la préparation des manifestations mardi à 20h

**ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES** : Consulter le Centre Social « Les 4 vents »

## Atelier carterie

La section carterie du comité des fêtes a maintenant 7 ans. C'est pour nous l'occasion de nous retrouver pour réaliser nous mêmes nos cartes d'anniversaires, fêtes, naissances, communions, mariages, Noël, condoléances. De magnifiques ouvrages sont réalisés et seront présentés lors de l'exposition, qui, cette année aura lieu les samedi 4, et le dimanche 5 juin 2016 à la salle Emile Romanet.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment le lundi de 18h30 à 20h30 salle de Terrebasse pour le cours adultes. Pour les ados (à partir de 9 ans), les cours ont lieu uniquement pendant les vacances scolaires. C'est dans la gaieté et la convivialité que nos petites mains réaliseront cette année encore une carte concours (dont elles auront elles-mêmes choisi le thème).

**Pour tous renseignements : 04 74 84 04 84.**



# La vie associative

## Le yoga



Le Yoga est l'art de revenir à soi, de découvrir ses limites et de les élargir, de devenir capable de se détendre réellement en restant soi-même, de prendre le temps de se rappeler qui on est souvent oublié dans le tourbillon de la vie trépidante.

En apprenant à se centrer sur une posture, une respiration, un enchaînement, on s'exerce aussi à trouver le juste milieu dans d'autres domaines de la vie. En fait, la gestion d'une posture enseigne à maîtriser les événements de la vie.

### Est ce que cette activité s'adresse à tous ?

Oui ! Activité saine et bienfaitante, accessible à tous, quels que soient votre âge, votre degré de souplesse, le Yoga permet, par un travail d'assouplissement et d'étirement sur les articulations, les muscles et les tendons, de maintenir et d'améliorer la santé par des postures correctes et la discipline du souffle, puisque la respiration assure le lien et l'osmose entre le corps et l'esprit. Un quart d'heure de relaxation complète agréablement chaque séance.

### Alors qu'attendez-vous pour vous faire du bien ?

Rien de plus simple. Il suffit de rejoindre notre groupe **le mercredi de 18 h 30 à 20 h à la salle Emile Romanet à Ville sous Anjou**. Les cours sont assurés par Madame Patricia Royer, diplômée de L'Ecole de Yoga de Lyon.

Il reste encore quelques tapis de libres, et bien que la saison soit largement entamée, rien ne vous empêche de venir en occuper un pour découvrir le Yoga !

**Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à venir nous voir ou prenez contact avec Régine Genre (06-19-29-79-58)**

**VATD** 119 RN 7 - 38150 SALAISE SUR SANNE  
Tél. 04.74.29.46.65 - Fax : 04.74.29.44.20  
Courriel : [contact@vatd.fr](mailto:contact@vatd.fr)  
Site Internet : [www.vatd.fr](http://www.vatd.fr)

Vidange  
toutes fosses

Curage égouts  
et canalisations

Nettoyage industriel  
Transport de déchets

# La vie associative

## Le Club Photo



Les 13 et 14 juin 2015, le Club Photo vous a présenté son exposition sur les thèmes « les 4 saisons », « le Rhône » et « les vieilles pierres ».

**Ce fut aussi l'occasion de fêter les 25 ans du club !!!**

Actuellement le Club Photo est composé de 8 membres réunis autour d'une passion : la photographie. Du plus compétent au plus novice, chacun trouve sa place dans une ambiance bon enfant.

Chaque mois nous vous invitons à venir découvrir dans le hall de la salle des fêtes une exposition sur des thèmes très divers comme par exemple en décembre « la gastronomie », en février « l'éclairage urbain », en avril « les incivilités »... Il y en a pour tous les goûts !!!

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nul besoin d'être un expert, ni d'avoir un matériel sophistiqué, l'envie de partager une émotion, une sensation, au travers d'une photographie suffit amplement ; ainsi que de partager de bons moments conviviaux lors de nos sorties. Nous nous réunissons le premier mardi de chaque mois à 19h30 au local du club situé dans le hall de la salle des fêtes.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter un membre du bureau nouvellement élu :**

**Présidente : Monique Juillet – 04 74 29 67 79**

**Trésorière : Viviane Mourier – 04 74 84 05 59**

**Secrétaire : Béatrice Rambaud – 04 74 84 05 14**

## Gymnastique volontaire

La saison 2015-2016 a débuté le 15 septembre et de nouvelles sportives sont venues grossir l'effectif. Les cours ont lieu dans la salle E. Romanet de Ville sous Anjou tous les mardis de 18h15 à 19h15 pour la gym douce et de 19h15 à 20h30 pour la gym tonique. Les compétences sportives de notre coach Emilie, titulaire du DEUST « métiers de la forme » vous aideront à entretenir votre souplesse, vos muscles, votre équilibre... dans une ambiance conviviale.



Le club accueille à tout moment de l'année de nouveaux adhérents. Vous pouvez gratuitement participer à 2 séances.

**Pour tout renseignement, contactez :**

**Hélène : 06 13 50 60 98 -**

[helene.doudeau@yahoo.fr](mailto:helene.doudeau@yahoo.fr)

**Claudette : 04 74 86 38 22**

**Carine : 06 59 21 84 41**

# La vie associative

## La Batterie Fanfare de Terrebasse



### « Alors, alors quelles nouvelles après 1 an de fonctionnement avec la nouvelle équipe... ? »

Nous avons pu évoluer lors de sorties diverses et variées, hormis les commémorations, nous avons eu le plaisir de faire retentir nos instruments pour le rassemblement des classards d'Anjou, lors du corso du Péage de Roussillon les jeudi et dimanche de l'Ascension, puis au feu de la St Jean à Roussillon, lors du vide grenier à Ville-sous-Anjou, de la journée du 14 juillet organisée par le comité des fêtes de Ville-sous-Anjou, pour la braderie des commerçants Péageois, les vœux de Mr le Maire de Ville-sous-Anjou, sans oublier, à l'issue d'une répétition, l'aubade inopinée pour les Terrebasaires en pleine fête de quartier... Mais n'est-ce pas là le propre de la musique populaire, d'accompagner au gré du vent tous les moments de la vie... ?

Et c'est en septembre dernier que nos joyeux fanfarons se sont retrouvés à Bellegarde-Poussieu, à « l'étang Pras » pour un copieux pique-nique et une partie de pétanque.

Car sachez que le maître mot qui nous anime c'est l'Amour de la Musique et cette ambiance de franche camaraderie.

Le rythme arboré pour les répétitions est hebdomadaire le vendredi soir à 20h salle de musique.

De plus chacun y va de sa tarte, mousse au chocolat... et autre gourmandise pour conclure la soirée en toute amitié. Nous en profitons de ce fait pour remercier les voisins de leur patience et compréhension.

Bien que notre nouveau programme enjoué fasse sensation, nous essayons de l'enrichir encore et encore avec de nouveaux morceaux pleins de vitalité qui sont à l'étude. Notre calendrier de sorties pour 2016, déjà bien garni, s'étoffe de jour en jour.

Mais, si nous avons pu continuer notre chemin musical c'est bien les conseils municipaux de Terrebasse et de Roussillon qu'ils nous faut remercier pour leurs notables subventions.

Et puis grand merci à la municipalité de Ville-sous-Anjou pour avoir mis à l'honneur nos chers fondateurs : Marcel AILLOUD et Max DOCHER à qui nous adressons nos plus vives félicitations, nous savons à quel point cette médaille leur est précieuse de par la reconnaissance et les souvenirs qu'elle engendre.

Voici l'occasion de lever notre casquette en l'honneur de tous nos chers musiciens disparus mais si présents en nos cœurs...

### Sachez que si l'envie vous prend de rejoindre notre groupe de « Bataillon de fortes têtes » (B.F.T), ce sera avec plaisir que le bureau :

Christian CORSAT, Président

Paul ROUX, Trésorier

Eliane MARTIN, Secrétaire

et ses membres : Georges BERTHET, Pierre CLAUZEL, Christophe MARLHE, vous accueilleront.

**La BFT a toujours le vent en poupe sous la baguette de Christian CORSAT et vous souhaite à toutes et tous, une très bonne année 2016 et une très bonne santé, charmée de musique.**

Donc « Tout va très bien madame la marquise, tout va très bien, tout va très bien... ! »

*Musicalement Vôtre ,*

*La Secrétaire de la BFT en porte-parole : Eliane MARTIN*

## Éducation canine Ville sous Anjou



Tous les samedis après-midi de 14h à 17h et tous les dimanches matin de 9h à midi, cours d'éducation canine pour toutes races de chiens dès l'âge de 3 mois (après vaccinations).

**Contact : Serge Gerin 06.47.16.52.01**

# La vie associative

## La FNAGA de la SANNE



L'association des anciens combattants d'Algérie du Maroc et de la Tunisie regroupe encore 40 anciens d'Afrique du Nord ou leur épouse et 12 membres honoraires, des 3 communes de **La chapelle de Surieu, St Romain de Surieu et Ville sous Anjou**

**Son siège** est toujours situé à Ville sous Anjou

**Son bureau** n'a pas changé et est toujours composé de :

- Un Président : **Roger FINAND** de *La chapelle de Surieu*
- Un Vice-président : **Georges DESPIERRE** de *La chapelle de Surieu*
- Un Secrétaire : **Robert TAILLAND** de *Ville sous Anjou*
- Un Secrétaire adjoint : **Marcel GAGATEL** de *St Romain de Surieu*
- Un Trésorier : **Maurice ROCHER**
- Un Trésorier adjoint : **Joseph EYDANT**

Après délibération de l'assemblée **Henri PASSERON** intègre le bureau.

Hors les réunions de secteur, de département, et les commémorations des événements annuels nationaux, l'Association a réuni ses membres :

- à sa choucroute dansante annuelle
- au concours de boules de la FNACA du département
- à la commémoration du 19 mars à La chapelle de Surieu où une médaille a été remise à notre ami Maurice BOT
- à une sortie à Vanosc avec sa traditionnelle soupe aux choux .
- à la messe en l'église de Jarcieu en mémoire des victimes de la guerre d'AFN et de nos amis décédés.
- et aussi à quelques assemblées « apéritif » « tirage des rois » pour se retrouver.

L'Association lors de son assemblée générale du 19 novembre 2015 a rappelé au souvenir de son regretté camarade Maxime Nicaise qui nous a quittés au cours de cette année.

Le Bureau de L'Association souhaite une bonne année et surtout une bonne santé à tous ses membres, ainsi qu'à leur famille en espérant qu'ils seront nombreux à leurs activités en 2016. Il rappelle qu'il organisera un déplacement à Montferret pour le l'anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie le 19 mars 2016 et participera à un voyage organisé les 21, 22, 23 et 24 juin en Italie aux « Cinque Terre » avec une autre association en espérant que nombreux seront les participants.

## Le club de l'amitié

Au club, nos réunions sont toujours le premier et le troisième jeudi de chaque mois, de la mi septembre à la fin mai.

Cette saison, la tendance se confirme: nous sommes de moins en moins nombreux, l'âge et les maladies ont raison des meilleures volontés (la relève se fait encore attendre !!).

Le jeudi 15 octobre nous avons la charge d'organiser la rencontre des 4 clubs ( Assieu, St Romain, La Chapelle et Ville sous Anjou) au centre social « les 4 vents » à St Romain. Cette année encore la manifestation a été une vraie réussite grâce aussi il faut bien le dire à l'aide des dirigeants des autres clubs de même qu'aux excellentes prestations du traiteur 4S Réception de St Maurice l'Exil.

Notre assemblée générale du 19 novembre a été suivie d'un repas, puis le 17 décembre nous avons partagé la bûche de Noël. Nous avons fêté les rois le 07 janvier, puis en mars ou avril ce sera



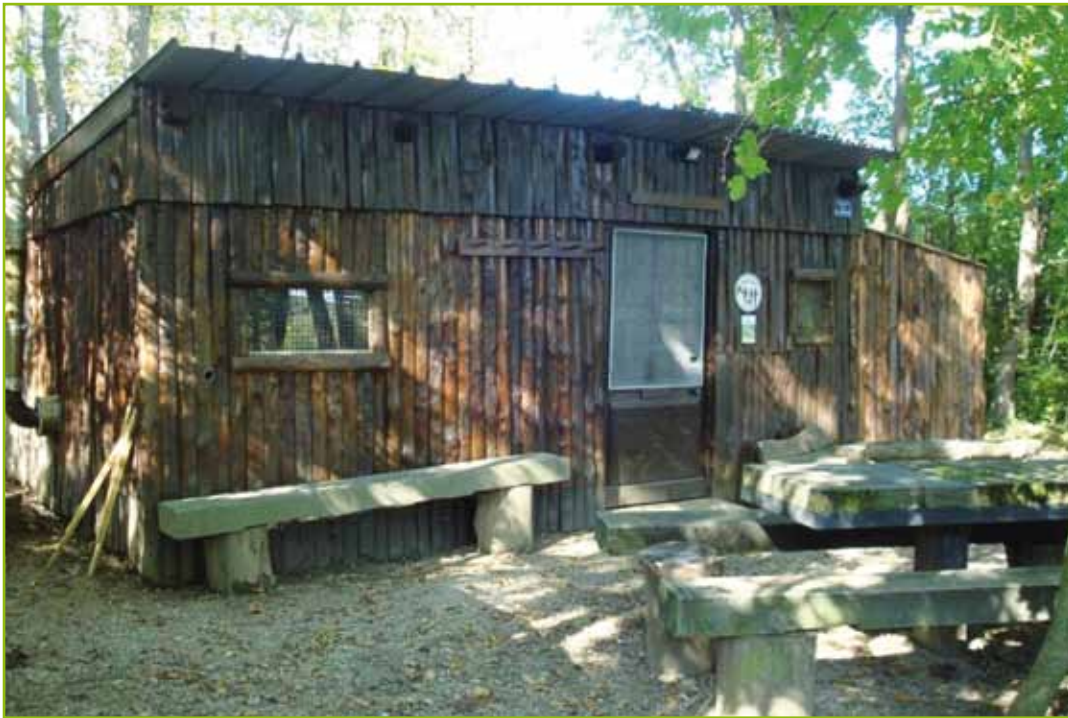
la traditionnelle choucroute. Enfin pour clôturer la saison, nous organisons du covoiturage pour nous rendre dans un restaurant des alentours et déguster des cuisses de grenouilles.

*Marcel Magnin.*  
*Président du club*



# La vie associative

## AGGA Ville sous Anjou



environnemental durable.

A Ville sous Anjou, le territoire (terrains en location pour la plupart à Mr De Varax) permet de chasser une grande variété de petits gibiers (faisans, perdrix, lapins...) ou gros gibiers (chevreuils et sangliers). Nous essayons de réintroduire le petit gibier dit sauvage cela prendra plusieurs années mais espérons que cette gestion des milieux portera ses fruits.

Nous vous rappelons que la chasse c'est aussi ses manifestations pour «

L'association communale de chasse agréée de ville sous Anjou compte 88 chasseurs sociétaires ou étrangers.

Le bureau se compose d'un président (Jérémy Alcantara) d'un vice président (Patrick Saunier) d'un secrétaire (René Aubert) d'un trésorier (Pierre-Frédéric Mayoud) de deux membres supplémentaires (Michel Guillon et Michel Mayoud) ainsi que des représentants du monde agricole non chasseurs (Bruno Devidal et Franck Fiquet). En effet la présence d'agriculteurs non chasseurs est importante, l'agriculteur n'est plus le chasseur qu'il était autrefois et vice versa. Pourtant leur complémentarité et leur partenariat sont indispensables pour un avenir

Terrebasse en fête » le 12 juin, sans oublier notre ball-trap de mi-août.

Notre cabane de chasse (ci-dessus) peut accueillir randonneurs, cavaliers, ... etc.

Pour plus d'information à ce sujet ou tout autre renseignement concernant la chasse à Ville sous Anjou, vous pouvez contacter le président.

**Le Président,  
Jérémy ALCANTARA 06.98.36.34.67**

*Esthéticienne à domicile*



**Viviane**  
Ville sous Anjou et les environs

Soin du visage  
Maquillage  
Épilation  
Manucure  
Beauté des pieds  
Faux Ongles (gel)  
Réhaussement de cils  
TÉL : 06 19 01 32 97

Le **PARC des EYNAUDS** vous propose une **SALLE DE RÉCEPTION** avec vue panoramique. Un espace convivial pour vos fêtes familiales, comités d'entreprises, associations, séminaires...

- 5000m<sup>2</sup> de terrain arboré
- Salle d'une capacité de 60 personnes
- Cuisine aménagée et équipée
- Sanitaires, jeux de boules, barbecue...



34, chemin de la perrière  
38150 VILLE-SOUS-ANJOU  
**04 74 59 63 72**  
06 37 53 95 31  
[www.parcdeseynauds.com](http://www.parcdeseynauds.com)

# La vie intercommunale

## Centre social "Les 4 Vents"



La vie du centre social s'articule autour d'un projet qui, depuis 2014, s'est fixé trois grandes orientations :

- Consolider l'ancrage du centre social sur son territoire
- Améliorer la prise en compte des publics et des problématiques du territoire
- Participer à une meilleure prise en compte de la famille dans notre société

La tâche peut sembler importante, mais il s'agit surtout d'un horizon vers lequel nous souhaitons tendre. En effet, ces orientations permettent à chaque personne qui prend part à la vie du centre, qu'elle soit bénévole ou professionnelle, de toujours donner du sens à son action et à ses projets.

Depuis deux ans, par l'intermédiaire de nos quatre commissions (Parentalité, Jeunesse, Séniors, Accueil/communication) de nombreuses réflexions ont été initiées. Certaines ont d'ores et déjà abouti telles que la création d'une charte du bénévole, la proposition de soirées à thème autour de la parentalité ou la construction du site internet du centre social. D'autres, plus complexes ou nécessitant plus de temps, sont en cours. Durant cette année à venir, nous allons donc veiller à poursuivre ces réflexions et les travaux engagés par les différentes commissions en lien avec notre projet social.

Mais au-delà du travail des commissions, le Centre Social Les 4 Vents, s'est aussi un ensemble d'activités

régulières, de services en direction de différents publics et au travers desquels nous essayons de répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants du territoire :

- Le multi-accueil « Les P'tits Meuniers »,
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Les Troubadours du mercredi »,
- Le Relais Assistants Maternels (en partenariat avec le Centre Social du Roussillonnais),

- Le centre de loisirs,
- Les séjours,
- L'accompagnement scolaire,
- Les actions d'accompagnement de projets collectifs auprès des jeunes,
- Les ateliers théâtre,
- Etc.



Si les activités citées ci-dessus s'adressent plus particulièrement aux enfants et aux jeunes, le centre social développe également depuis quelque temps des actions en direction de tous les habitants des villages. Alors n'hésitez pas à pousser les portes du centre social afin de nous faire part de vos envies et de vos idées !

# La vie intercommunale

## Centre social "Les 4 Vents"



### • SOIRÉES À THÈME

Régulièrement, la commission parentalité du centre social organise des soirées autour de questions liées à la parentalité. Elles sont basées sur l'échange, l'idée principale étant de s'appuyer sur les expériences et savoir-faire de chacun afin d'enrichir nos propres pratiques.

## A VOS AGENDAS !!!

### • WEEK-END FAMILLES

*Du 13 au 15 février 2016*

Un week-end à la neige pour se détendre, échanger, se balader, s'amuser... et peut-être même skier !!!

### • « LA GRANDE LESSIVE »

*Le 24 mars 2016*

Le centre social souhaite renouveler son expérience et s'inscrire à nouveau dans cette manifestation nationale dédiée aux arts plastiques à travers laquelle nous vous invitons cette année à « Faire bouger les lignes ».

### • L'APRÈS MIDI POUR TOUS

*Date à définir*

Randonnée et chasse à l'oeuf... Il y en aura pour tous les goûts !

### • LA FÊTE DE L'ÉTÉ

*Le 8 juillet 2016*

L'équipe du centre social «Les 4 Vents» vous attendra nombreux, jeunes et moins jeunes, seul ou en famille... pour fêter l'arrivée de l'été. Echanges et convivialité seront les maîtres mots de cet événement que nous souhaitons dans un esprit de fête de village.

### • FESTI'CLOCHES

*Les 4, 5 et 6 novembre 2016*

Pour cette 3ème édition, les membres du collectif se sont accordés pour nous concocter un programme et nous faire vibrer autour de « La mémoire ».

### • SORTIES POUR TOUS

Régulièrement le centre social propose des sorties à la journée (raquette, nature, découverte...)



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Horaires d'accueil :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

### Contacts :

30, route de la Chapelle 38150 Saint Romain de Surieu

Tél. 04 74 84 43 92 / Fax 04 74 84 42 64

[www.csles4vents.fr](http://www.csles4vents.fr)

[cs.romain@wanadoo.fr](mailto:cs.romain@wanadoo.fr)

# La vie intercommunale

## Chorale «Les Compagnons de la Sarne»



Après 12 années de présidence, Jacqueline FIGUET a laissé sa place à Mary-Françoise FALZON suite à l'Assemblée Générale du 29 Septembre 2015.

Les Compagnons de la Sarne de plus en plus nombreux, puisque de nouvelles et nouveaux choristes sont venus nous rejoindre, continuent d'animer de temps en temps les après-midi des pensionnaires de Maisons de Retraite.

**Rendez-vous à ne pas manquer pour le début de l'année 2016 :**

Attention en 2016, en raison des fêtes de Pâques le dernier week-end de mars, notre concert annuel aura lieu exceptionnellement **le samedi 19 Mars et le dimanche 20 Mars** à la salle Emile Romanet à Ville sous Anjou.

Jacqueline FIGUET.

La secrétaire



**la Coccinelle**

Magasin de producteurs vente de fruits et légumes  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h  
et le samedi de 8h à 13h

7 route d'Auberives - ROUSSILLON  
en face du club cynophile de VILLE SOUS ANJOU

**06 62 35 13 09**



**Real TP**

☎ **06 23 40 15 68**  
38150 Ville Sous Anjou

**TERRASSEMENT  
AMÉNAGEMENT**

# La vie intercommunale



## Les Arpelauds



### UN BON BILAN

Notre Assemblée Générale du 4 décembre 2015 a clôturé de fort belle manière une année d'activités intenses et variées : animations de matinées et soirées récréatives, confection de costumes et répétitions de la troupe de théâtre et de la chorale, réunions de travail et rencontre avec les autres groupes patoisants. Un bilan moral et financier approuvé à l'unanimité.

### UN GRAND MOMENT

Le temps fort de l'année 2015 restera celui de la 12<sup>e</sup> édition des « Nuits du Patois » 2015 les 2-3 et 4 octobre, salle Dufeu à Péage de Roussillon. Une soixantaine d'acteurs ont régalé plus de 1500 spectateurs déroulant la fresque des 2000 ans d'histoire du patois dauphinois, une histoire revue et corrigée pour que notre création « Lu z'Arpelauds é lou vu chatagni » soit aussi surtout une comédie.

### UNE BELLE PERSPECTIVE

La construction d'un local associatif au coeur du village de la Chapelle de Surieu mettra un terme à 25 ans de vie de nomade de notre association. Elle donnera à notre langue régionale et à notre patrimoine rural la vitrine qu'il leur faut pour vivre et survivre dans de bonnes conditions. Un programme d'animations et d'expositions est en cours d'élaboration pour la saison 2016-2017.

### UNE GRANDE DIVERSITÉ

Les 89 adhérents de notre association ne sont pas tous des patoisants chevronnés. Cette langue régionale les uns la parlent, les autres l'apprennent. Certains débutent, d'autres se perfectionnent. Et puis y a ceux qui nous ont rejoint pour faire du théâtre, ceux qui préfèrent participer à la chorale, sans oublier celles et ceux qui apportent bénévolement leur aide technique et logistique.

### UNE VRAIE CONVIVIALITÉ

Les Arpelauds ne sont pas exclusivement des autochtones du 3<sup>e</sup> âge : il y a certes un bon bataillon de retraités mais aussi des actifs, des étudiants et des enfants, des citadins et des ruraux, des anciens et des nouveaux habitants. Une façon comme une autre de créer du lien social et de faire en sorte que le vivre avec les uns avec les autres l'emporte sur le vivre les uns contre les autres.

#### Les rendez-vous à Ville sous Anjou en 2016

- **Vendredi 22 avril** soirée découverte de la langue régionale à la bibliothèque.
- **Dimanche 12 juin** participation à la fête du village « Terrebase en fête ».
- **Dimanche 2 octobre** fête de la courge et grand marché des produits du terroir.

*Le président Michel Rousset*

# la vie intercommunale

## Tennis Club de la Sarre

N° d'affiliation FFT : 10.38.0150- N° d'Agrément Sport DDCS : 38 12 004



**UN CLUB INTERCOMMUNAL ET FAMILIAL  
OUVERT À TOUS !**

**Un seul contact : [tclasanne@gmail.com](mailto:tclasanne@gmail.com)  
Le site : <http://tc-lasanne.e-monsite.com/>**



### Venez nous rejoindre

#### INFRASTRUCTURES :

- 3 courts extérieurs en béton poreux
- 1 local de réception « club house Pierre Beaujard » intégré au bâtiment du Centre Social.

#### UNE ÉQUIPE ENSEIGNANTE DE QUALITÉ :

- **Lise CHALENCON** : monitrice diplômée d'Etat BE1  
Responsable de toute la formation au club.



- **Maxence CHAMPIN** : animateur diplômé CQPAMT.



#### DES PROPOSITIONS VARIÉES ET ADAPTÉES :

- **MINI TENNIS** : pour les 4/6 ans, mis en place depuis octobre avec utilisation de la salle de psychomotricité du centre social. Matériel adapté aux bambins et prêt possible à l'année.
- **ÉCOLE DE TENNIS** : pour les 8/14 ans, cours le mercredi après-midi ou samedi matin.
- **COURS ADULTES** : Débutant/perfectionnement/compétition.
- **DE LA COMPÉTITION** : avec 3 équipes engagées en championnat de l'Isère, 1 à l'automne et 2 au printemps.
- **TOURNOI OFFICIEL JEUNES** : organisation d'une compétition annuelle homologuée à la FFT regroupant les jeunes licenciés de la région de 9 à 18 ans.

*Sylvie PIPARD Présidente du club*

peinture decoration

cloisons sèches , joints calicot

**ARNAUD André**

17 , rue Emile Romanet  
38150 VILLE SOUS ANJOU  
TEL : 04.74.84.16.37

PORT : 06.73.01.18.08



Sandrine SERVONNAT pour vous conduire

Toutes distances ...  
Transport malade assis ...

**06-75-69-99-24**

12 Chemin de la perrière  
38150 Ville sous Anjou

Commune de stationnement:  
Ville sous Anjou N°1636

**TAXI SANDRINE**  
Tous transports ...

**TAXI**

## A. S. La Sarre Football

[www.Aslasanne.footeo.com](http://www.Aslasanne.footeo.com)



### **BRAVO LES FILLES !!**

En effet les féminines ont fait un sans faute en ce début de saison, avec seulement une défaite pour l'équipe 1 contre... l'Olympique Lyonnais 2 !! L'équipe 3, nouvellement créée et composée « d'anciennes » et de « jeunes » footballeuses, a quant à elle gagné tous ses matchs comme l'équipe Réserve 2 ; les 3 équipes Seniors Féminines sont donc 1<sup>ères</sup> de leur championnat respectif (équipe 1 est 2<sup>ème</sup> mais derrière la réserve de l'OL bien sûr) et visent donc logiquement la montée dans le championnat supérieur (Division 2 pour l'équipe 1 comme il y a 2 ans et le championnat Honneur ligue pour l'équipe 2 ; pas de montée possible pour l'équipe 3 qui joue dans le championnat à 8 mais un titre de championne est en vue).

Samedi 30 Janvier a eu lieu le 3<sup>ème</sup> Regroupement Féminin du Pays Roussillonnais (jeunes joueuses de Saint Romain et autres clubs alentour), à l'initiative du coach des féminines (Christophe Ezquerra) et encadré par des joueuses expérimentées de Saint Romain, avec les réceptions des clubs de Claix Grenoble et de l'Olympique Lyonnais ! Une belle journée de football et d'échange pour toutes les jeunes joueuses du Pays Roussillonnais et leurs parents !

### **MOINS DE RÉUSSITE POUR LES GARÇONS...**

Les Seniors Masculins ont des résultats mitigés dans cette première moitié de saison avec quasiment autant de victoires que de défaites pour les trois équipes. Il reste

une bonne partie de saison pour améliorer les résultats et surtout éviter une nouvelle descente dans les championnats inférieurs.

Ils restent engagés par contre le 07 Février au 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe René Giraud, en espérant une nouvelle victoire pour les hommes de Jérôme Bégot!

Les équipes de jeunes sont toutes bien fournies et évoluent toutes bien dans leur championnat ou lors des plateaux pour les plus petits.



### **MANIFESTATIONS À VENIR :**

Repas Dansant Paëlla Samedi 26 Mars à Ville sous Anjou

Tournoi des Associations Samedi 4 juin

*La secrétaire adjointe, D. JUILLET*

# La vie intercommunale

## Syndicat Actions Sociales et Sportives des 4 Villages

ASSIEU - LA CHAPELLE DE SURIEU - SAINT ROMAIN DE SURIEU - VILLE SOUS ANJOU



Bâtiment sportif du stade Père André

Le syndicat est chargé de soutenir l'action sociale sur les quatre communes en allouant une subvention de fonctionnement au centre social « les 4 vents » et en prenant en charge certains emplois. Il est l'interlocuteur de la Caisse d'allocations familiales qui finance des activités du centre social.

Le syndicat est chargé de la gestion des équipements sportifs intercommunaux situés à St Romain de Surieu.

Par le syndicat, **les quatre communes sont propriétaires et responsables** des bâtiments du centre social, des courts

de tennis, des terrains de football, des locaux sportifs. Elles en assurent les investissements, l'entretien et les frais de fonctionnement.

**Il n'y a pas d'équipement sportif sur chaque commune mais chaque commune a bien un équipement à St Romain de Surieu.**

**Dans le bâtiment du centre social, la location des salles est possible le week-end (réservation auprès de l'accueil du Centre Social des 4 Vents au 04 74 84 43 92).**

	Hall d'accueil avec cuisine traiteur	Hall + salle 1	Hall + salles 1 et 2	Hall + salles 1 - 2 et 3
Habitants des 4 communes	200€	250€	300€	350€
Habitants hors des 4 communes	300€	350€	400€	450€



## L'actu en pays Roussillonnais

**Communauté de communes du Pays Roussillonnais**  
**Rue du 19 mars 1962 - 38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex**  
**Tél. : 04 74 29 31 00 / Fax : 04 74 29 31 09**  
[www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)



### UNE NOUVELLE SIGNATURE POUR LE LOGO DE LA CCPR

« Terre d'énergies », la nouvelle signature de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, a été lancée le samedi 10 octobre dernier, jour du Congrès des Maires de l'Isère, organisé cette année en Pays Roussillonnais, à Saint Maurice l'Exil. Cette signature caractérise à la fois un territoire authentique avec de fortes valeurs qui allient l'urbain et la ruralité et toutes les énergies présentes sur le territoire. L'utilisation du e pour énergies représente le « e » numérique connecté à un monde moderne et dynamique. L'écriture oblique du bas vers le haut exprime les perspectives d'évolution et l'optimisme de notre territoire. Cette couleur bleue pour TERRE D'ÉNERGIE se marie avec le grand trait du logo d'origine, logo d'origine qui a bien entendu été conservé mais bien repositionné.

Retrouvez la présentation « Terre d'énergies » sur le site Internet : [www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)

### LE RÉSEAU TPR ÉVOLUE !

Depuis novembre 2015, de nouveaux bus arpentent les routes du Pays Roussillonnais ! Plus confortable et plus spacieux, ils répondent à l'utilisation croissante du réseau par les habitants du territoire.

Les trois services proposés par le réseau, la ligne fixe, le TAD (transport à la demande) et le TAD Access' (réservé aux personnes à mobilité réduite) ont évolué pour offrir une plus grande proximité et mieux s'adapter aux besoins des habitants. Des aménagements d'horaires ont été réalisés sur la ligne A afin d'assurer une meilleure correspondance avec certains trains de la gare SNCF du Péage-de-Roussillon.

Les 5 lignes de TAD ont été supprimées pour être remplacées par 3 zones géographiques, les zones nord, centre et sud qui regroupent désormais 76 points d'arrêt, soit une trentaine de points supplémentaires. Le principe de rabattement vers la ligne A est conservé : la montée dans les mini bus de TAD s'effectue toujours sur réservation et la descente est possible, pour chaque zone, sur 3 points de descente dits intermédiaires ou bien à la gare du Péage-de-Roussillon, devenu le terminus commun pour les 3 zones de TAD. Jusqu'à présent réservé aux personnes à mobilité réduite, le TAD Access' est désormais accessible aux personnes âgées de plus de 75 ans. Il assure une prise en charge et une dépose en porte à porte

et répond à la demande dans la limite des places disponibles. Enfin, depuis octobre, de nouveaux bus arpentent les routes du Pays Roussillonnais. Ceux de la ligne A, plus longs, offrent plus de place et de confort aux usagers. Les mini-bus du TAD, modulables, permettront de transporter 8 voyageurs et d'accueillir jusqu'à 3 personnes en fauteuil roulant.

#### Infos TPR

Tél : 04 74 29 31 28 - Mail : [contact@bustpr.fr](mailto:contact@bustpr.fr) - [www.bustpr.fr](http://www.bustpr.fr)  
Réservation TAD ou TAD Access' : 0 800 00 17 79  
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

### UNE MONNAIE LOCALE EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Pour une deuxième année consécutive, l'association des commerçants Commerce et Savoir-Faire lance pour les fêtes de fin d'année son opération de promotion du commerce de proximité avec la monnaie locale L'édit. Nom « clin d'œil » donné à cette monnaie, elle est un nouveau moyen de paiement valable sur le territoire dont la valeur est égal à 1 euro. Son objectif est de dynamiser les centres-villes et de valoriser le commerce de proximité. Le succès a été au rendez-vous en 2014 : plus de 90 commerçants ont participé à l'opération et 70 000 édits ont été échangés.

#### Renseignements

Email : [commerce.savoirfaire@gmail.com](mailto:commerce.savoirfaire@gmail.com)  
Site internet : [www.l-edit.org](http://www.l-edit.org)

### INAUGURATION DE LA MAISON DE PROJETS D'INSPIRA



Inauguré le 2 juillet 2015, Inspira a pris place dans ses nouveaux locaux au cœur de la zone industrialo-portuaire de Salaise-sur-Sanne. D'une superficie de 450 m<sup>2</sup>, cette nouvelle structure se démarque par son originalité avec la rénovation complète d'une péniche. Ce lieu est la porte d'entrée des entreprises et des partenaires pour s'informer et échanger.

#### Inspira / Syndicat Mixte de la Zone Industrialo Portuaire de Salaise-Sablons

311, rue des Balmes 38 150 Salaise-sur-Sanne  
Tél. : 04.74.86.83.80 | Fax : 04.74.86.83.89  
[www.zipsalaisesablons.fr](http://www.zipsalaisesablons.fr)

## L'actu en pays Roussillonnais

### 58<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DES MAIRES DE L'ISÈRE



La commune de Saint-Maurice-l'Exil et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais ont accueilli le samedi 10 octobre 2015 la 58<sup>ème</sup> édition du Congrès des Maires de l'Isère organisée par l'AMI (Association des maires de l'Isère). Plus de 1 000 congressistes et de 50 exposants ont répondu présents. Un vrai succès et une promotion de notre territoire au-delà de ses frontières !

### RETOUR SUR LE CENTENAIRE DE LA PLATE-FORME CHIMIQUE LES ROCHES-ROUSSILLON

Unique, fédérateur et festif... Tel a été l'esprit du Centenaire de la plate-forme chimique Les Roches-Roussillon qui s'est déroulé les 18, 19 et 20 septembre

2015. Cet anniversaire a fait découvrir les coulisses de la première plate-forme chimique de France, ses métiers, son savoir-faire et ses forces vives. Des visites du site, des expositions, des conférences mais aussi des animations ludiques comme les gyropodes et les exercices de sécurité réalisés par les pompiers de plate-forme ont rencontré un vif succès. Symbole du Centenaire, le nouvel espace Kemio (signifie chimie en esperanto) a été inaugurée par la ministre du Travail, Myriam El Khomri.



## Le Syndicat Mixte des Eaux du Dolon Varèze



Conformément à la loi sur l'eau du 3 Janvier 1992, le Syndicat Mixte des Eaux Dolon Varèze a mis en place un service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce service permet d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif du permis de construire à la réalisation, puis de suivre le bon fonctionnement.

La cause la plus fréquente de dysfonctionnement de ces systèmes d'assainissement résulte de l'accumulation excessive des particules dans la fosse. Celles-ci sont alors entraînées dans le système d'épandage, le colmate peu à peu et le rend inefficace.

Une vidange préventive de la fosse est donc nécessaire, en moyenne une fois tous les quatre ans. En aucun cas le niveau des boues ne doit dépasser la demi-hauteur de la fosse.

Les boues collectées ont un pouvoir polluant : leur traitement doit être réalisé en respectant la disposition du Code de la Santé Publique.

Soucieux de proposer une solution économique et efficace pour l'entretien et la vidange des systèmes d'assainissement (fosses septique/toutes eaux, bac à graisse, micro-station...), le SPANC du Syndicat Mixte des Eaux Dolon Varèze a passé

un marché à bons de commande avec une entreprise agréée. C'est l'entreprise « RAY Assainissement » qui a été retenue pour assurer les prestations.

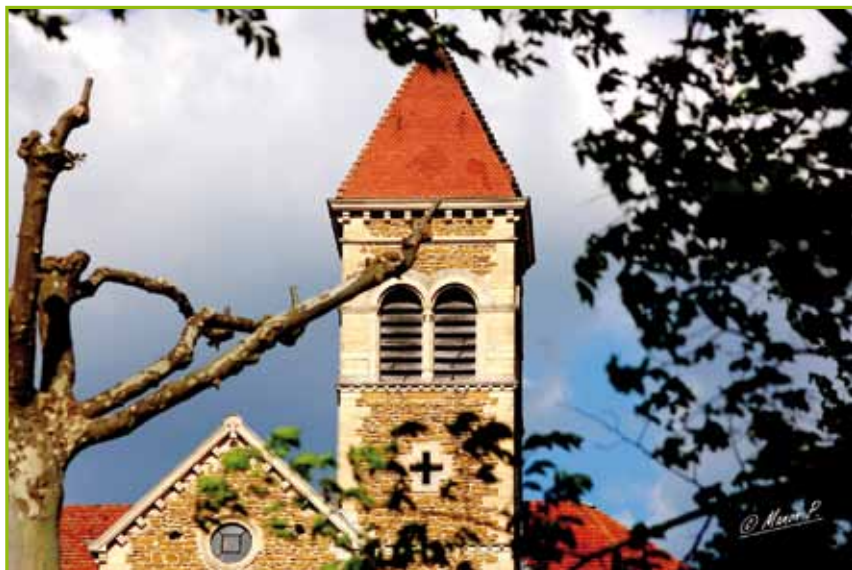
Chaque vidange fera l'objet d'un rapport détaillé qui reprendra bon nombre d'informations relatives à l'installation (Volume des ouvrages, état des ouvrages, traçabilité des matières vidangées...). Ces informations seront également utiles au personnel du SPANC pour assurer le suivi des installations.

Outre l'intérêt de son prix concurrentiel, cette démarche groupée permet également d'assurer la bonne prise en charge environnementale des matières de vidange : en garantissant la traçabilité des matières de vidange jusqu'à leur élimination, le traitement des matières de vidange sur une station d'épuration performante, l'optimisation des camions de vidange. De plus, vous bénéficierez d'un avis technique des vidangeurs sur l'état de vos ouvrages et de la détection précoce de fissures, corrosion ou de tout défaut des parois de la fosse...

**Si cette démarche vous intéresse et que vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du SPANC du Syndicat Mixte des Eaux Dolon Varèze (04-74-79-50-12).**

# La vie Paroissiale

## La Paroisse Notre Dame des Sources



Avec huit autres villages (Assieu, La Chapelle de Surieu, St Romain de Surieu, Agnin, Anjou, Bougé, Chambalud et Sonnay), Ville Sous Anjou fait partie de la **Paroisse Notre Dame des Sources en Sanne-Dolon**. Notre prêtre modérateur est le **Père Jean-Claude Lefèbvre** qui est aussi responsable de la Paroisse St Pierre en Pays Roussillonnais, on peut le joindre au 04 74 86 30 28 ou 06 21 37 34 86.

Il est assisté de 4 prêtres coopérateurs : les **Pères Davy, Erasme, Basile, Paolino**, ainsi que des **diacres Thierry Merle et Bernard Buisson**.

**Les principales rencontres de notre Paroisse se déroulent**

**à la Maison Paroissiale**

17 route du Dauphiné 38150 Anjou

Tél : 04 74 84 06 54

Mail : [notredamedessources@orange.fr](mailto:notredamedessources@orange.fr)

Site Internet : [www.notredamedessources.fr](http://www.notredamedessources.fr)

Un accueil est ouvert tous les mercredis de 9h à 11h et les samedis de 10h à 11h30, pour des renseignements en particulier concernant la catéchèse, l'aumônerie ou pour les démarches à faire pour un baptême, un mariage ou tout simplement pour un moment de discussion. Le mercredi à partir de 9h30 permanence du père Jean-Claude sur rendez-vous, téléphoner auparavant au 04 74 86 30 28.

Pour tous les nouveaux habitants de la commune, nous rappelons que vous trouvez les informations relatives à la Paroisse dans les pages « Informations chrétiennes » qui accompagnent le journal « Intervillages » que vous recevez chaque trimestre, ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur de l'église.

Vous pouvez aussi contacter un membre du Comité de Clocher de Ville sous Anjou dont un des principaux objectifs est d'assurer une proximité d'Eglise auprès des habitants. Notre clocher a besoin de toutes les bonnes volontés pour répondre à cette mission.

Nicole Pedeux (04 74 29 64 17)

Josiane Pellat (04 74 84 05 01)



**AG**  
concept elec

Electricité générale - Enseigne - Automatisation de portail  
Alarme - Vidéo surveillance  
Neuf et rénovation - Dépannage

06 22 60 56 02 - 06 83 84 59 06  
Tél./Fax : 04 74 84 47 71  
[WWW.agconcept-elec.com](http://WWW.agconcept-elec.com)  
[contact@agconcept-elec.com](mailto:contact@agconcept-elec.com)



**QUAND LA LUMIÈRE JOUE  
DANS LA CAMPAGNE !**

*© Maxon P.*



**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLE SOUS ANJOU  
N°15 - MARS 2016**